

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS D'AVRIL 1991

Météorologie

En avril, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 8,5 °C, chiffre inférieur de 0,2 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 28 mm de **précipitations** et 193 heures d'**insolation**, représentant respectivement 44 et 110 % des valeurs moyennes d'avril.

Population

En avril, la **population résidente** du canton a augmenté de 569 personnes et se chiffre à 387 418 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 471 personnes (arrivées dans le canton : 2 255, départs : 1 784) et d'un gain du **mouvement naturel** de 98 personnes (naissances : 426, décès : 328). En une année, de fin avril 1990 à fin avril 1991, la population du canton s'est accrue de 2 209 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,6 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 279 unités et se chiffre à 243 043 personnes, alors que la population étrangère a augmenté de 2 488 et se fixe à 138 757.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin avril, à 105 615 (avril 1990 : 105 612), dont 68 530 travailleurs sous permis B et C, 5 589 saisonniers et 31 496 frontaliers. En une année – de fin avril 1990 à fin avril 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 457 et celui des frontaliers de 584, alors que celui des saisonniers est en recul de 2 038.

A fin avril, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 4 977 (4 757 à fin mars) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 259 (230 à fin mars). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 2,9 % (2,8 % en mars), soit le plus fort taux du pays, la moyenne nationale se situant à 1,1 %. Quant aux **places vacantes**, 1 170 offres d'emploi à plein temps et 112 à temps partiel ont été annoncées en avril (respectivement 1 418 et 104 en mars).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en avril à 191,5 millions de kWh (avril 1990 : 187,7 millions de kWh) et celle de **gaz** à 107,4 millions de kWh (avril 1990 : 99,5 millions de kWh).

Construction de logements

Les réalisations d'avril 1991 : 202 logements construits, dont 6 villas. En une année (de fin avril 1990 à fin avril 1991), on aura donc achevé 1 993 logements (dont 265 villas), contre 1 653 un an auparavant.

./.



Les projets : 8 logements (dont 8 villas) ont été autorisés en avril 1991 et 331 logements (dont seulement 2 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre avril 1990 et avril 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 1 567 (2 709 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 2 131 (contre 2 654 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 30 avril 1991, 186 974 logements dans le canton, soit 2 087 de plus qu'à fin avril 1990 (1 684 pour la période annuelle précédente).

Pactes de réserve de propriété

En avril ont été enregistrées 118 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2 962 milliers de francs, contre 140 pactes et 2 794 milliers de francs en avril 1990.

Transports

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin avril 251 059 unités, dont 204 523 autos (avril 1990 : 245 855 véhicules et 200 825 autos).

Tourisme

En mars, 81 308 **hôtes** (90 172 en mars 1990), dont 67 006 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 200 869, contre 207 878 en mars 1990.

Indice genevois des prix à la consommation

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en avril une hausse de 0,6 % et se fixe à 131,8 points. En douze mois, il a augmenté de 5,8 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 162,0 points en avril.

Poursuites et faillites

En avril, 14 567 réquisitions de poursuite (10 880 en avril 1990) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 62 séquestres (54 en avril 1990).